



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
18.02.2014

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 14/6

Absents : Mr MARTY, Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES (excusée), BONNÉ, Mrs BALOUP, DELBES, Mme RAHOÛ, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme BORELLO.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Boudes*

**AFFECTATION DES
RESULTATS BUDGET
DU SERVICE DES
EAUX**

La précédente délibération approuvant les résultats du compte administratif 2013 du budget du service de l'eau se décompose ainsi :

<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté 2012	- 31 170,67 €
Résultat de l'exercice 2013	- 31 548,70 €
Résultat de clôture	- 62 719,37 €

Adopté à l'unanimité

Solde des restes à réaliser	- 58 000,00 €
Besoin de financement	- 120 719, 37 €

<u>Section d'exploitation</u>	
Résultat reporté 2012	219 738,98 €
Résultat de l'exercice 2013	122 869,87 €
Résultat de clôture	342 608,85 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE qu'au vu des résultats du compte administratif 2013, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement soit 342 608,85 € sera affecté en partie au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 120 719,37 €. Le solde sera inscrit au B.P. 2014, article 002, "excédent de fonctionnement reporté" pour un montant de 221 889,48 €.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire